

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 1 décembre 2023</b>	<b>N° 2023-613</b>

Convocation du 24 novembre 2023

Aujourd'hui vendredi 1 décembre 2023 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, Mme Marie-Claude NOEL, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Jean-Baptiste THONY, M. Alexandre RUBIO, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Patrick BOBET, M. Christophe DUPRAT, M. Michel LABARDIN, M. Jérôme PEScina, M. Michel POIGNONEC, M. Franck RAYNAL, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stéphanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAS, Mme Daphné GAUSSENS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Pascale PAVONE, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Bastien RIVIERES, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :**

M. Patrick LABESSE à Mme Anne LEPINE  
M. Jean-François EGRON à Mme Nathalie LACUEY  
M. Baptiste MAURIN à M. Alexandre RUBIO  
Mme Agnès VERSEPUY à M. Christophe DUPRAT  
M. Dominique ALCALA à M. Max COLES  
Mme Christine BONNEFOY à Mme Karine ROUX-LABAT  
M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE  
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Camille CHOPLIN  
M. Benoît RAUTUREAU à Mme Pascale PAVONE  
Mme Marie RECALDE à M. Jean-Jacques PUYOBRAU  
M. Fabien ROBERT à M. Jacques MANGON

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Pierre HURMIC à Mme Claudine BICHET jusqu'à 11h et de 15h42 à 18h06  
Mme Christine BOST à M. Stéphane DELPEYRAT de 13h15 à 13h35 et de 14h45 à 15h14  
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Christine BOST à partir de 17h18  
M. Alain GARNIER à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH de 15h44 à 17h14 et à partir de 19h17  
Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à M. Bastien RIVIERES à partir de 13h  
Mme Andréa KISS à Mme Béatrice DE FRANÇOIS à partir de 19h02  
Mme Delphine JAMET à Mme Brigitte BLOCH à partir de 14h45  
M. Nordine GUENDEZ à Mme Myriam BRET à partir de 17h  
Mme Josiane ZAMBON à M. Alain ANZIANI à partir de 19h12  
M. Jérôme PEScina à M. Franck RAYNAL à partir de 17h  
M. Michel POIGNONEC à M. Michel LABARDIN à partir de 14h45  
M. Franck RAYNAL à M. Jérôme PEScina de 13h16 à 13h35 et de 14h45 à 15h27  
M. Emmanuel SALLABERRY à Mme Daphné GAUSSENS à partir de 17h  
Mme Géraldine AMOUROUX à M. Pierre de Gaétan N'JIKAM MOULIOM à partir de 17h20  
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Françoise FREMY à partir de 18h41  
Mme Fatiha BOZDAG à M. Jean-Marie TROUCHE à partir de 17h  
Mme Pascale BRU à Mme Typhaine CORNACCHIARI à partir de 17h18  
M. Thomas CAZENAVE à Mme Anne FAHMY de 10h15 à 13h35  
M. Gérard CHAUSSET à M. Serge TOURNERIE à partir de 17h42  
Mme Typhaine CORNACCHIARI à M. Bruno FARENIAUX de 12h à 13h35  
Mme Laure CURVALE à Mme Eve DEMANGE à partir de 17h37  
M. Olivier ESCOTS à M. Jean-Claude FEUGAS de 14h45 à 17h39  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET à partir de 16h15  
M. Gilbert DODOGARAY à Jean TOUZEAU à partir de 19h12  
M. Bruno FARENIAUX à Mme Véronique FERREIRA à partir de 17h55  
M. Nicolas FLORIAN à Mme Béatrice SABOURET jusqu'à 12h30  
M. Guillaume GARRIGUES à Mme Simone BONORON à partir de 11h30  
Mme Anne-Eugénie GASPAS à M. Frédéric GIRO jusqu'à 11h  
M. Frédéric GIRO à Mme Brigitte TERRAZA à partir de 14h45  
Mme Fabienne HELBIG à M. Stéphane MARI à partir de 15h20  
M. Radouane JABER à M. Guillaume MARI jusqu'à 10h30  
Mme Sylvie JUSTOME à Mme Sylvie JUQUIN de 10h30 à 13h  
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Daphné GAUSSENS jusqu'à 10h35  
M. Jacques MANGON à M. Fabrice MORETTI à partir de 15h50  
M. Guillaume MARI à M. Radouane JABER à partir de 18h56  
M. Thierry MILLET à M. Fabrice MORETTI de 14h45 à 15h40  
M. Stéphane PFEIFFER à M. Jean-Baptiste THONY à partir de 18h44  
M. Patrick PUJOL à M. Michel POIGNONEC de 11h10 à 13h35  
M. Patrick PUJOL à M. Christian BAGATE à partir de 14h45  
M. Fabien ROBERT à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 15h50

Mme Nadia SAADI à M. Didier CUGY à partir de 14h59  
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Amandine BETES à partir de  
18h18  
M. Thierry TRIJOULET à Mme Stéphanie ANFRAY à partir de 18h21

**LA SEANCE EST OUVERTE**

 <b>BORDEAUX MÉTROPOLE</b>	<b>Conseil du 1 décembre 2023</b>	<b>Délibération</b>
	Direction de la multimodalité  <b>Service études, animation territoriale, marketing</b>	<b>N° 2023-613</b>

---

**Projet d'aménagement du pôle d'échanges de la halte ferroviaire de Sainte Eulalie-Carbon Blanc - Adoption de la convention de financement - Décision - Autorisation**

---

Madame Claude MELLIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

**1. Le projet de pôle d'échanges de la halte de Sainte Eulalie-Carbon Blanc**

La halte de Sainte Eulalie-Carbon Blanc est desservie par la ligne de Ter Bordeaux-Saint Mariens et accueille 28 Ter représentant environ 150 montées et descentes par jour (*chiffres de 2022*). A l'horizon 2030, d'après l'étude de trafic réalisée dans le cadre du RER métropolitain, la fréquentation prévisionnelle est de 200 montées et descentes par jour. La halte permet d'accéder par rail au cœur de la métropole de manière aisée (7 min. vers la halte de Cenon et 12 min. vers la gare Saint-Jean).

Afin d'améliorer les conditions d'accès et d'intermodalité, la Ville de Sainte-Eulalie porte un projet de pôle d'échanges autour de la halte.

A la suite des études d'avant-projet du pôle, la Ville envisage l'opération en deux phases :

- **Phase 1** : acquisitions foncières et aménagement des espaces d'intermodalité du pôle (espaces publics, accueil du transport à la demande TBM Flexgare, arceaux et abri vélos sécurisés, 36 places de stationnement automobile), aménagement de la rue de l'Abbaye de Bonlieu donnant accès à la halte et de son carrefour avec l'avenue d'Aquitaine. Le coût de cette phase est estimé à **2,1M€ HT, dont 1,6M€ pour les seuls aménagements hors acquisitions foncières**. La Ville souhaite démarrer les travaux fin 2023, pour une durée prévisionnelle d'environ 1 an.
- **Phase 2 (optionnelle)** : acquisition d'une parcelle et agrandissement du parking automobile (+100 places), phase au coût estimée à **665k€ HT**. Cette phase, qui consiste à agrandir la zone de stationnement automobile, ne sera réalisée que si les premiers aménagements s'avèrent insuffisants au vu des besoins futurs.

Dans le cadre du projet de RER métropolitain, les partenaires (Métropole, Région, SNCF, Etat, Syndicat Nouvelle-Aquitaine Mobilités) ont mené une étude pour estimer les besoins d'aménagement des gares. Pour la halte de Sainte Eulalie-Carbon Blanc, le dimensionnement proposé en première phase du pôle pour le stationnement automobile et vélo répond aux enjeux identifiés à l'horizon du RER métropolitain.

## 2. Financement du projet et participation de Bordeaux Métropole

Au vu de l'intérêt du pôle pour la desserte du territoire métropolitain (le pôle est situé en limite de Carbon-Blanc et dessert son centre-ville), le principe d'accompagnement technique et financier de la Métropole au projet de pôle d'échanges de la halte Ter de Sainte Eulalie-Carbon Blanc a été confirmé aux Villes de Sainte Eulalie et Carbon-Blanc par courrier dès octobre 2021, à la suite de leur demande d'accompagnement de la part de la Métropole.

Considérant que le pôle d'échange de la halte Ter de Sainte-Eulalie-Carbon-Blanc est situé en limite de la commune de Carbon-Blanc, et dessert son centre-ville dont il est à 500 mètres, il présente un intérêt pour le territoire métropolitain, justifiant le principe d'accompagnement technique et financier de la Métropole.

Sur son territoire, Bordeaux-Métropole finance les projets de pôles d'échanges sous sa maîtrise d'ouvrage à hauteur de 30 à 50%. Compte tenu de la localisation extra-métropolitaine de la halte de Sainte-Eulalie, et de la perception par la Commune de subventions de plusieurs partenaires (Etat, Région, Communauté de communes des Rives de la Laurence, cf. ci-dessous), il est proposé une **participation financière de Bordeaux Métropole sur la phase 1 pour un montant de 200k€, soit 12% du total.**

Le plan prévisionnel de financement du projet de pôle (phase 1) est ainsi le suivant :

PEM : estimations prévisionnelles éligibles aux financements (en € courants HT)	ETAT DSIL	ETAT -DETR	Région Nouvelle-Aquitaine	Bordeaux métropole	CDC des rives de la Laurence	Commune de Sainte-Eulalie	TOTAL
<b>TOTAL</b>	175 000€	62 500€	440 089€	200 000€	200 000€	574 439€	1 652 028€*
<b>Taux de financement</b>	10,59%	3,78%	26,64%	12,11%	12,11%	34,77%	100%

\* : le périmètre du projet de pôle éligible à un cofinancement des partenaires est le coût de l'opération hors acquisitions foncières, soit 1,6M€

Outre les cofinancements ci-dessus, la Ville envisage de solliciter une subvention complémentaire de l'Etat au titre du fond vert ZFE, ainsi qu'une subvention du Département. Le cas échéant, ces subventions viendraient en déduction de la part de la Commune.

Il est proposé que la Métropole participe uniquement au financement de la phase 1 du projet, la phase 2 éventuelle concernant l'extension du parking, en lien avec le développement potentiel d'un rabattement automobile depuis des communes hors métropole.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** la délibération du Conseil métropolitain n°2021-430 du 23 septembre 2021 adoptant le Schéma des mobilités,

**VU** la délibération du Conseil de Bordeaux Métropole n° 2023-171 en date du 31 mars 2023 adoptant la mise à jour de la feuille de route du RER métropolitain,

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT** l'intérêt de l'aménagement du pôle d'échanges de la halte de Ste Eulalie-Carbon Blanc dans le cadre du RER métropolitain et pour la desserte de Carbon-Blanc (localisation à 500 mètres du centre de Carbon-Blanc),

## DECIDE

**Article 1** : d'approuver la convention de financement des études opérationnelles et travaux du pôle d'échanges de Sainte Eulalie-Carbon Blanc.

**Article 2** : d'autoriser Monsieur le Président à signer cette convention de financement.

**Article 3** : d'imputer les dépenses correspondantes sur le chapitre 204 du budget principal article 2324 sous fonction 844 pour l'exercice 2024.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.  
Abstention : Monsieur POUTOU;

Ne prend pas part au vote : Monsieur MORETTI

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 1 décembre 2023

<b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>8 DÉCEMBRE 2023</b>	Pour expédition conforme, la Vice-présidente,
<b>DATE DE MISE EN LIGNE :</b> <b>8 DÉCEMBRE 2023</b>	
	Madame Claude MELLIER